

LA FRATERNITE

OBJECTIF PREMIER et SUPRÊME de la MACONNERIE DE TRADITION.

La brève et impérative Constitution de l'Ordre sur laquelle chacun de nous s'est engagé par serment solennel fixe la fraternité comme premier et principal devoir de tout maçon de Tradition. Pour atteindre cet objectif et s'y tenir, la dite Constitution va jusqu'à prescrire une méthode. A chacun et à tous elle ordonne, expressément, "*la connaissance de soi-même*", et la "*complète maîtrise de soi*", ainsi que "*le respect des opinions d'autrui*", c'est-à-dire la pratique de la "*tolérance*" poussée jusqu'à l'amour du prochain comme de soi-même, pour faire de nos loges et de l'ordre, "*un centre permanent d'union fraternelle*" où doit régner "*un idéal de paix, d'amour et de fraternité*".

Telles sont les marques de la GLNF admise, de par sa régularité, dans la chaîne d'union universelle de la maçonnerie de tradition.

En fait, la maçonnerie, considérée dans son ensemble, pratique effectivement, la fraternité. Elle le proclame et elle le fait de telle sorte que nul n'en doute, pas même ses détracteurs, plus enclins à en dénigrer l'objet qu'à en discuter l'existence et la potentialité.

Ces circonstances et l'exaltation inhérente à la grandeur et à la noblesse de la fraternité, expliquent la part, généralement prépondérante, que celle-ci prend dans la détermination de tout profane à entrer en maçonnerie. Chacun de nous le sait pour y être passé.

Chacun de nous le ressent quand il participe, dans sa loge, à l'admission d'un nouveau frère.

Ainsi est atteint l'objectif premier de l'ordre: élever par l'initiation, à la dignité de frère, un adepte jugé apte et digne de le devenir.

Qu'est-il donc, en fait, ce nouveau venu ?

Une recrue banale admise pour faire nombre ?

Bien sûr que non pour peu que l'on prenne en considération les devoirs des frères en fonction des missions de l'ordre.

Le nouveau frère est un homme adulte, libre et de bonnes moeurs. Sa candidature a été cautionnée par un parrain instruit de sa vie et membre confirmé de la loge qui l'accueille. Cette loge l'a testé sur le plan des principes maçonniques et sur ses dispositions à s'y conformer et à les servir. Lors de son initiation il a pris solennellement les engagements nécessaires. L'ambiance de la loge facilitera ses efforts.

Adulte, s'il est encore jeune, il n'est pas ignorant des choses de la vie: de ce qu'elles lui apportent, de ce quelles lui réservent selon ses aptitudes et ses efforts. Il dispose déjà d'un capital, celui de l'éducation reçue de sa famille et de ses maîtres; éventuellement, celui de sa propre expérience, si courte soit-elle, dans le domaine social, professionnel, familial. Il est déjà un homme engagé et c'est sans doute parce qu'il n'avait pas encore trouvé sur sa route les ouvertures de caractère philosophique et moral qu'il recherchait, qu'il s'est adressé à nous sous le signe de la fraternité et que nous l'avons admis après les précautions d'usage.

S'il est moins jeune, son expérience est plus grande, mais le problème reste le même sur le plan maçonnique.

Dans les deux cas, les loges d'accueil doivent les entourer de prévenances fraternelles et veiller, avec le concours actif de leurs surveillants et de tous autres frères compétents à leur exacte éducation maçonnique qui ne se limite pas à un enseignement livresque, les loges doivent, notamment, leur apprendre le langage des outils, des symboles, des rituels. Elles doivent aussi, et concurremment, les instruire des pratiques de la courtoisie maçonnique exigeant de ses adeptes le respect des opinions d'autrui, l'assistance et la protection de leurs frères même au péril de leur vie, le calme et la réflexion dans leurs rapports humains, une juste considération du travail présenté dans les constitutions de l'ordre, comme un devoir de l'homme qu'il fortifie et rend meilleur. Elles doivent enfin-

les loges -faire admettre à leurs membres, cette vérité première qu'une initiation ne prend jamais fin, qu'elle surpasse les hésitations et les défaillances de l'esprit, qu'elle réagit, consciemment ou non, sur la personnalité de qui s'exerce et qu'elle ne peut progresser sans son concours personnel.

Pour le surplus, au sein des loges comme pour l'ensemble de l'ordre, la poursuite de l'initiation maçonnique, toujours liée à la recherche d'une meilleure éthique évolue parallèlement à celle-ci, l'une dépendant de l'autre pour l'épanouissement des deux dans un contexte de fraternité agissante.

Ainsi, toutes précautions sont prises, au stade du recrutement et à celui de la formation maçonnique, pour assurer l'élévation spirituelle et morale des frères ainsi que l'essor de l'ordre dans un climat fraternel. Des progrès ont été enregistrés dans ces deux domaines. Restent quelques incidents de parcours le plus souvent imputables au respect insuffisant des principes de fraternité, objectifs constants et suprêmes de nos activités.

Le premier de ces accrocs se situe au niveau de l'absentéisme en loges. Trop de frères, dans quelques loges, - peu nombreuses il est vrai - s'abstiennent trop souvent d'assister aux travaux auxquels ils sont conviés.

Ils s'excusent et les bousculades de la vie moderne leur donnent parfois raison. Mais si les loges, sur ce point, se préoccupent du cas des frères malades ou de ceux aux prises avec des difficultés particulières, elles répugnent, en général, à pousser plus loin l'analyse des défaillances constatées.

L'explication de ces défaillances pourrait pourtant aider à corriger une situation anormale en la projetant dans la lumière de sa vérité.

Pourquoi ne pas le tenter ?

Le cas le plus typique dans cet ordre d'idées me semble être celui de la disparition discrète de frères initiés depuis peu.

Les loges se seraient-elles trompées en les accueillant dans leur seins ?

Mais si c'était le contraire ?

Si les frères en cause, recherchant la fraternité dans leurs loges n'y avaient pas trouvé le climat moral escompté ?

Faudrait-il les blâmer de s'être retirés ?

La réponse de on sens et maçonnique à faire à cette question pour chacune des loges concernées, serait de s'inquiéter de sa propre santé au regard du genre de fraternité qu'on y pratique, sans perdre de vue que la fraternité maçonnique dont les vertus président aux fondations, au fonctionnement et au couronnement des oeuvres de l'ordre, n'a rien à voir avec les coudoiements familiers pouvant faire illusion.

La seconde source d'incidents résulte des manifestations, de l'envie ou de l'orgueil vaniteux de quelques faux frères dont les comportements détonnent, leurs armes équivoques vont de l'insinuation calomnieuse à la rumeur hypocrite si contraires aux sentiments de fraternité affichés. Quelles explications donner de ce noeud d'intrigues vicieuses autant qu'intéressées ?

Consultons la LOI et les PROPHETES à partir d'une formule inspirée de Bossuet selon laquelle " *Dieu a établi la Fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul* ". Adam ? Oui !

Mais Dieu le chassa du paradis pour avoir abusé de sa confiance et le chargea, ainsi que sa descendance, du péché originel.

Sa descendance immédiate ?

Oui ! Mais Caïn tua son frère Abel par jalousie et fut marqué par ce crime.

L'humanité qui suivit ?

Sans doute, mais depuis longtemps, il est établi que l'esprit de chaque homme est soumis à la tentation et que, les circonstances aidant, son caractère peut l'engager sur les voies les plus contraires à sa nature si sa conscience, fortifiée à l'école de la fraternité maçonnique, ne reprend pas le dessus.

En bref, chacun de nous porte en lui, comme une maladie honteuse, la trace des fautes commises contre la fraternité, ce monument dont nous nous réclamons et que la trahison et le crime n'ont cessé de menacer.

Notre symbolisme même nous le rappelle avec la fin d'Hiram, constructeur du temple, assailli sur son chantier même et poursuivi à mort par l'ignorance de l'apprenti, la jalousie du compagnon et l'orgueil du maître également décidés à lui arracher les secrets de son art.

Que dire d'autre si ce n'est de rappeler que la pratique honnête de la maçonnerie de tradition constitue le meilleur antidote aux dangers évoqués. Et d'ajouter que la fraternité suppose l'entraide faisant de chacun le défenseur de l'autre, que notre fraternité progresse, que nous pouvons la rendre plus forte et plus belle par notre action commune et notre ferveur maçonnique, que nous y sommes décidés dans le respect des origines de notre ordre, de notre foi et de notre espérance synthétisées dans la fraternité.

La fraternité, arme morale et arme suprême de notre maçonnerie de tradition contre les désespérances du monde d'aujourd'hui.